



### **ENTRETIEN DE FIN DE PERIODE D'ESSAI**

**- Analyser les acquis professionnels**

Il s'agit de faire un « bilan des acquis professionnels » après la période pré déterminée d'intégration ou de titularisation (en cas de CDI).

Le plan d'intégration et d'accompagnement a permis de déterminer les qualités du salarié, au plan des connaissances, du comportement et des possibilités d'évolution.

Il convient d'en tirer des conclusions pour la titularisation (en cas de CDI) ou pour toute évolution ultérieure (futurs contacts, fonctions complémentaires, nouvelle orientation...)

**- Déterminer les formations complémentaires que pourrait suivre le salarié.** La formation tout au long de la vie est une nouvelle donnée professionnelle; il faut attirer l'attention du salarié sur les possibilités offertes par une démarche de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).

**Responsable hiérarchique**